

LA LETTRE

DE LA

COOPERATION DECENTRALISEE



Février 2010

SOMMAIRE

Editorial	2
Spécial Africités 2009	3
Afrique	7
Amérique latine et Caraïbes	13
Asie	15
Europe	16
Méditerranée	17
Jeunesse - Culture	23
Tourisme responsable.....	25
Institutions européennes	27
CGLU	29
Etudes	31
Actualités	32
Agenda	33
Publications	34

Le 28 janvier 2010

Communiqué de Presse

Séisme en Haïti, la solidarité des collectivités territoriales françaises

En présence du chargé d’Affaires de l’Ambassade d’Haïti, Fritzner Gaspard, de l’Ambassadeur français chargé de la reconstruction en Haïti, Pierre Duquesne, et du délégué pour l’Action extérieure des collectivités territoriales, Antoine Joly, le groupe-pays Haïti de Cités Unies France, que préside Christian Dupuy, maire de Suresnes, a réuni, le 28 janvier 2010, près de 80 représentants des collectivités françaises engagées dans des actions de coopération décentralisée, avec des villes haïtiennes ou désireuses de s’engager dans la reconstruction d’Haïti.

L’Ambassadeur de France en Haïti, Didier Le Bret, a tenu par téléphone à encourager les participants à appuyer les efforts entrepris, non seulement à Port-au-Prince, jumelée avec l’agglomération de La Rochelle, et dans les régions touchées par le séisme, mais aussi dans les nombreuses villes confrontées à l’accueil des populations ayant fui la capitale.

La réunion a permis de confirmer l’importance des engagements des collectivités françaises au plan financier comme au niveau de l’expertise, en faveur de la réhabilitation des services publics de proximité et de la restauration de la gouvernance locale.

A l’issue d’un débat particulièrement nourri, auquel ont également participé les représentants de la diaspora haïtienne, des institutions de la francophonie -OIF et AIMF-, et de l’Association des régions de France, le président de Cités Unies France, Charles Josselin, a proposé la mise en place d’une coordination spécifique entre les collectivités françaises ainsi que la constitution d’une alliance avec les associations de collectivités locales étrangères intéressées par la reconstruction d’Haïti. D’ores et déjà, des contacts positifs ont été pris avec les associations d’élus canadiens, hollandais et américains.

A l’intention des bailleurs internationaux et des Etats qui doivent se réunir à New York, les 22 et 23 mars, le président de Cités Unies France a rappelé la nécessité d’impliquer les élus locaux haïtiens dans la reconstruction de leur propre pays. La présence à New York des représentants des collectivités locales du monde autour de CGLU devrait permettre de consacrer leur rôle au côté des Etats et de la société civile.

Dès à présent, en lien avec les ambassadeurs Duquesne et Le Bret, Antoine Joly (DAECT), ainsi qu’avec l’Ambassade d’Haïti en France, de nouvelles coopérations vont être recherchées.

Contact à Cités Unies France :

Felicia Medina, chargée de mission

Courriel : f.medina@cites-unies-france.org

SPÉCIAL AFRICITÉS 2009

AFRICITÉS V, Marrakech, 16 au 20 décembre 2009

« La réponse des collectivités locales et régionales africaines à la crise globale : promouvoir le développement local durable et l'emploi »

Tel était le thème général de cette cinquième édition du sommet africain des collectivités locales, rendez-vous désormais incontournable pour les collectivités du continent africain, leurs partenaires publics et privés.

Africités V en chiffres

D'après les données fournies par les organisateurs et la cellule communication du sommet, 3 600 participants ont été enregistrés, venant de 72 pays, dont 47 Etats africains.

Plus de 30 ministres, 1 800 élus locaux, parmi lesquels près de 400 maires ou maires adjoints, accompagnés pour la plupart de leurs associations représentatives de pouvoirs locaux.

A noter également, malgré une actualité internationale intense sur d'autres fronts - Sommet de Copenhague notamment - une forte couverture médiatique avec la présence de 62 médias internationaux.

Enfin, Cités Unies France et les collectivités engagées dans des partenariats de coopération décentralisée, ont été particulièrement sensibles à la signature de conventions entre collectivités africaines, du nord comme du sud du Sahara.

Forte d'une centaine de représentants de ministères, d'institutions financières, d'organismes de recherche et de formation, de réseaux professionnels, d'une vingtaine de collectivités et leurs associations faitières, la délégation française a participé activement aux sessions, organisant les unes, intervenant durant les autres, parfois au pied levé, écoutant attentivement les débats d'autres encore.

Les grandes fédérations françaises de collectivités territoriales étaient représentées : Nicole Feidt, présidente de la commission Relations internationales de l'AMF ; Denis Brunet, président de la commission Relations internationales de l'ADE, Jean-Paul Bachy, président de la commission Relations internationales de l'ARF et Michel Destot, président de l'AMGVE.

Le président de Cités Unies France, Charles Josselin, a participé à l'ensemble du sommet.

Cités Unies France remercie Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique, l'ensemble des organisateurs du sommet, le Royaume du Maroc et le poste diplomatique français pour l'accueil réservé à la délégation française tout comme à l'ensemble des participants.

A l'occasion d'une prochaine restitution et sur son site Internet, Cités Unies France reviendra sur les moments forts de ce sommet parmi lesquels les sessions, conférences de presse et événements spéciaux résumés ci-après :

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Session spéciale coopération décentralisée : « La coopération décentralisée au service du développement local et du plaidoyer des collectivités territoriales »

Cette session, qui se déroulait pourtant à l'heure de la grande prière, le vendredi, a connu une participation très importante d'environ 150 personnes. Il s'agissait pour les organisateurs de présenter différents types de coopération décentralisée (canadienne, néerlandaise, française, andalouse), d'analyser les impacts de cette coopération et de pointer le rôle particulier des associations de pouvoirs locaux en matière de plaidoyer.

Les échanges ont particulièrement permis de pointer la montée en puissance des échanges Sud-Sud, l'importance de capitaliser et d'évaluer pour faire évoluer qualitativement cette coopération, de plus en plus sous les coups des projecteurs de la communauté internationale quant aux débats sur les grands enjeux mondiaux (urbanisation, lutte contre les inégalités, atteinte des Objectifs du Millénaire, sécurité alimentaire, adaptation aux changements climatiques, etc.).

La coopération décentralisée peut ainsi contribuer à crédibiliser les collectivités africaines, en appuyant le développement de services publics et encore en oeuvrant pour un développement économique local (entre autres par l'appui à des activités génératrices de revenus). Se pose la question de l'harmonisation entre plusieurs coopérations - y compris avec la coopération décentralisée - lorsqu'elles interviennent sur un même territoire.

Cette session a été l'occasion de rappeler que la coopération décentralisée se développe à la fois avec les Etats, et en tant que démarche citoyenne. Concernant la coopération Sud-Sud et le travail de plaidoyer, l'expérience de la plateforme des autorités locales auprès de l'UEMOA a été mise en avant.

La réunion était organisée par la Commission coopération décentralisée de CGLU, l'association internationale des villes néerlandaises (VNG International), l'Association des municipalités du Mali et Cités Unies France.

Réunion de directeurs de la coopération décentralisée

Cette réunion, organisée à l'initiative du délégué pour l'Action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du ministère des Affaires étrangères et européennes, a rassemblé une trentaine de directrices et directeurs nationaux de la coopération décentralisée. L'objectif était de partager informations et méthodes d'accompagnement et outils, mis à disposition des nombreux partenariats de coopération décentralisée, en étroite collaboration avec les réseaux existants de collectivités.

La Charte européenne de la coopération en matière de gouvernance locale présentée à Marrakech

Le vendredi 19 décembre, Charles Josselin a participé à une conférence de presse sur la Charte européenne de la coopération en matière de gouvernance locale. Cette conférence de presse s'est tenue en même temps que celle donnée par Georges Serre pour le lancement

de la Gouvernance Urbaine du MAEE.

Une centaine de personnes, pour la majorité française, a participé à l'événement.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Partenariats pour la reconstruction post-crise des collectivités territoriales de Côte d'Ivoire

La réunion a été organisée le 18 décembre, à l'initiative de la délégation ivoirienne, présidée par Parfait Gohourou, directeur général de la décentralisation et du développement local, et les présidents des associations d'élus locaux ivoiriens, parmi lesquels François Albert Amicha, président de l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI).

La réunion visait à mobiliser les énergies, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, pour la relance et la reconstruction post-crise des collectivités territoriales de Côte d'Ivoire. Invitée à y participer, Cités Unies France a rappelé son engagement à contribuer au développement de la coopération décentralisée franco-ivoirienne. L'association est également partenaire du programme co-financé par l'Europe et porté par l'AIMF, visant à renforcer la coopération transfrontalière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

A la réunion ont participé une cinquantaine de représentants ivoiriens, mais aussi des invités d'autres pays de la région, tels que le Sénégal et le Niger, et des partenaires au développement, le GTZ en particulier.

Création de la plateforme des collectivités territoriales de l'espace UEMOA (Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest) : une réponse commune face aux enjeux du développement territorial durable au niveau régional

Le 17 décembre, sous la présidence d'Abdel-Kader Sidibé, président de l'Association des municipalités du Mali, en présence d'Aminata Sy, membre de la Commission de l'UEMOA et dans une salle comble, une initiative intéressante a été présentée et bien accueillie. La déclaration commune, adoptée le 7 décembre, à Ouagadougou, en précise les objectifs : créer un outil pour porter la voix des autorités locales de l'espace UEMOA et mieux faire prendre en compte leurs visions et attentes dans la dynamique de construction de l'intégration régionale. Le lancement de la plateforme des collectivités territoriales de l'espace UEMOA, qui se veut complémentaire aux structures existantes, est prévu en mars prochain.

Pays membres de l'UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo.

Evénement spécial : le dialogue Chine – Afrique – Europe

C'est sur demande de CGLU-Afrique que Cités Unies France s'est investit dans la préparation de cette session extraordinaire, qui a eu lieu le 20 décembre, dimanche matin, en même temps que la session politique. Une première invitation à la Chine, pour un sommet d'Africités. Celle-ci était représentée par Cheng Haosu, président de l'association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger (APCAE) ; aucun élu n'a pu faire le déplacement.

Partant de l'exemple de la coopération décentralisée française et de la stratégie d'appui urbain de l'Agence française de Développement (AFD) en Afrique, il s'agissait d'explorer les pistes de la coopération décentralisée sino-africaine et sino-africano-européenne.

Le dialogue s'est installé entre Cheng Haosu, l'auditoire essentiellement africain (environ 200 personnes) – représenté à la tribune par Anicet Akoa, maire de Ngoulamakong (Cameroun) - et les représentants européens de la coopération décentralisée : Charles Josselin (Cités Unies France), Jean-Paul Bachy (Association des Régions de France) et Nathalie Le Denmat (AFD).

Jean-Pierre Elong M'Bassi, Secrétaire général de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique, modérateur, a donné le contexte de cette rencontre entre la Chine et l'Afrique : deux géants par leur importance géographique, démographique et en ressources naturelles. Cheng Haosu a insisté sur l'importance d'une coopération « mutuellement avantageuse », assurant pour sa part l'apport en transferts technologiques et expérience, en particulier dans la construction d'infrastructures. Les Français ont souligné qu'une coopération à trois permet de trouver des formes innovantes d'organisation (public-privé) et de travailler plus efficacement.

Alors que la délégation chinoise a souhaité une coopération « complémentaire et non concurrentielle » - en référence au passé colonial -, les intervenants africains ont à la fois insisté pour pouvoir mener un dialogue avec la Chine sans l'Europe et pour que cette coopération soit réellement « entre peuples, entre cultures, entre collectivités territoriales ».

En conclusion, il a été rappelé que la coopération décentralisée, en France, reposait avant tout sur une mobilisation du financement des contribuables ; le modérateur a insisté sur le fait qu'il s'agissait là d'un premier contact et que l'ouverture de la Chine à travailler avec les collectivités territoriales avait pu être constatée.

MAGHREB

Le soutien financier à la coopération décentralisée franco-marocaine : suites

Concernant la coopération décentralisée franco-marocaine, les parties marocaines et françaises se sont rencontrées au sujet des suites à donner au futur fonds commun dédié à la coopération décentralisée franco-marocaine.

En effet, lors des assises de la coopération décentralisée franco-marocaines qui s'étaient tenues à Agadir en février dernier, les représentants des deux Etats avaient annoncé leur souhait de voir se poursuivre le dispositif PAD, sous des formes à préciser.

Noureddine Boutayeb, wali, directeur général de la DGCL, a fait part de son souhait de présenter lors d'une réunion du groupe-pays Maroc de Cités Unies France, en partenariat avec l'AMF, l'ADF et l'ARF, le nouveau dispositif.

La date sera prochainement arrêtée.

BILAN ET PERSPECTIVE

Réunion bilan et perspectives

Comme pour les précédentes éditions d'Africités, une restitution destinée aux collectivités et organismes français ayant ou non participé au sommet, aura lieu au premier trimestre 2010. CGLU Afrique, le MAEE, l'IGD, l'ISTED, le pS-Eau, l'AITEC et l'ensemble des partenaires français présents à Marrakech seront consultés sur la date de cette restitution. L'objectif de cette rencontre sera de dresser un bilan des enseignements et de lancer des pistes de travail sur les thèmes susceptibles d'être approfondis au sein des groupes-pays et espaces thématiques de Cités Unies France.

Africités VI,
6^{ème} Sommet africain des collectivités territoriales,
se tiendra du 4 au 8 décembre 2012, à Dakar, Sénégal

BÉNIN

Présidente du groupe-pays : Rose-Marie Saint Germès Akar, vice-présidente de la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise

Coopération décentralisée franco-béninoise

Le pôle Afrique a reçu, en janvier, Sourou Wavoëke, le secrétaire permanent de l'association des neuf communes de l'Ouémé (Bénin). Ce dernier souhaite renforcer la dynamique de coopération décentralisée dans le département de l'Ouémé, au service du développement économique local, décliné en plusieurs axes concrets (agriculture vivrière dont plantation des palmiers à huile, tourisme, élevage).

Pour le contacter ou en savoir plus :

Sourou Wavoëke

Courriel : wavosour@yahoo.fr

BURKINA FASO

Président du groupe-pays : Jean-Bernard Damiens, vice-président du Conseil régional du Limousin

Réunion du groupe-pays Burkina Faso, le 4 décembre 2009

La dernière réunion du groupe-pays Burkina-Faso s'est tenue le 4 décembre 2009, dans les locaux de Cités Unies France, en présence de Blandine N'do, conseillère à l'Ambassade de France au Burkina Faso.

Les principaux points de l'actualité burkinabè ont été abordés, notamment le nouveau décret sur les comités de jumelage et le bilan de la mobilisation des collectivités françaises face aux inondations de septembre 2009.

Les premiers résultats d'une étude menée par le Programme Solidarité Eau sur les projets « eau et assainissement » dans le cadre de la coopération décentralisée franco-burkinabè ont été présentés.

Par ailleurs, les participants ont poursuivi le débat, initié en avril 2009, dans le cadre de l'évaluation sur la coopération décentralisée au Burkina Faso, pilotée par le Bureau de l'évaluation du MAEE, à la demande du délégué à l'Action extérieure des collectivités territoriales. Cette étude fera l'objet de restitutions, au Burkina Faso et en France, au premier semestre 2010.

Vers la concrétisation d'un projet commun dans le cadre du projet tripartite France - Allemagne - Burkina Faso

La plupart des 8 communes françaises impliquées dans une démarche de réflexion commune de « coopération décentralisée tripartite » avec une collectivité burkinabè et une commune ou comité de jumelage allemand se sont retrouvés pour deux jours à Epernay pour avancer concrètement sur le contenu d'un projet commun. Commun parce qu'il sera centré autour du renforcement des communes burkinabè dans leur capacité à prévoir et gérer les priorités et infrastructures dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Commun aussi, car il y aura une seule demande de cofinancement portée par la ville de Châtellerauld, avec maîtrise d'œuvre déléguée à Cités Unies France ; commun enfin, car cette demande déposée en France sera complémentaire d'un dossier complémentaire déposé par les comités de jumelages allemands auprès du ministère de la Coopération, en Allemagne. Un troisième volet, par le biais d'une réponse à la Facilité eau de l'Union européenne est à l'étude.

BURKINA FASO ET CÔTE D'IVOIRE

« Projet de renforcement des capacités des collectivités locales du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire dans une logique de dialogue et de construction de la paix par le développement »

Ce projet, co-financé par la Commission européenne, porté par l'Association internationale des maires francophones, et dont CUF est partenaire, a tenu son premier comité de pilotage le 7 janvier, à Ouagadougou. Y participaient les présidents des associations de collectivités (régions et communes) du Burkina Faso ; et des communes, districts et départements de

Côte d'Ivoire. A cette occasion, le comité de pilotage s'est officiellement constitué et accordé sur son plan d'action du 1er semestre 2010. Deux événements sont prévus : une première rencontre des élus en Côte d'Ivoire portant sur la coopération, l'intégration régionale, et le financement de la décentralisation ; une seconde des cadres des collectivités au Burkina Faso, sur l'accès aux financements européens et le dialogue avec l'Union européenne.

La mobilisation des collectivités européennes, partenaires ou non des collectivités burkinabè et ivoiriennes, est l'un des axes de ce projet.

CONGO

Programme concerté pluri acteurs Congo (PCPA Congo)

La réunion des partenaires français du PCPA Congo s'est déroulée le 25 janvier. Les principaux points abordés concernaient le processus d'évaluation du PCPA et les actions à mener avant la prochaine assemblée plénière, des 11 et 12 juin 2010.

Le comité de pilotage du PCPA compte désormais un nouveau membre : le conseil général des Yvelines, en tant que représentant de l'Association des départements de France. A l'ordre du jour de la rencontre du 25 janvier, une présentation de l'action menée au Congo-Brazzaville par le conseil général des Yvelines et par l'ONG Initiative et Développement.

ACTUALITÉS GUINÉE

Le 19 janvier 2010, Jean-Marie Doré a été nommé Premier ministre du gouvernement de transition dont le mandat est d'organiser les élections présidentielles d'ici six mois.

Selon les accords de Ouagadougou, signés le 15 janvier entre le général Konaté, chef de l'Etat de cette période de transition et le capitaine Moussa Dadis Camara, qui reste en convalescence à Ouagadougou, aucun membre du gouvernement de transition ne pourra s'y présenter.

MADAGASCAR

Président du groupe-pays : Jean-Louis Destans, président du Conseil général de l'Eure, représenté par Alain Huard, vice-président en charge des relations internationales

Actualités du groupe-pays

La journée sur Madagascar, organisée entre l'Agence française de Développement, la ville de Mulhouse, l'IRCOD Alsace et Cités Unies France est reportée au mois de mars.

Cependant, le groupe-pays Madagascar de Cités Unies France se retrouvera en présence de Jean-Marie Châtaigner, Ambassadeur de France à Madagascar, le 5 février, en matinée.

MALI

Président du groupe-pays : Guy-Michel Chauveau, maire de la Flèche et conseiller général de la Sarthe

Information

Cités Unies France, les collectivités territoriales et comités de jumelage du groupe-pays sont toujours préoccupés par la situation de Pierre Camatte, président du comité de jumelage Gerardmer-Tidarmene, enlevé dans le nord du pays en novembre dernier.

La Cellule de Crise du Quai d'Orsay invite les ressortissants français et délégations des collectivités à la prudence lors de leurs déplacements dans cette zone.

Cités Unies France conseille ses membres à s'informer des recommandations de l'Etat français, sans toutefois interrompre leurs relations avec leurs partenaires, avec lesquels l'importance du travail accompli n'est plus à démontrer.

NIGER

Président : Stéphane Valli, vice-président de la Communauté de communes Faucigny Glières

Réunion du groupe-pays Niger, le 27 janvier 2010

Les collectivités françaises participant au groupe-pays Niger sont dans l'attente des résultats définitifs de ces élections municipales dans leurs communes partenaires.

Le sujet a été abordé le 27 janvier, à l'occasion de la réunion du groupe-pays. La réunion a donné une place importante à l'élaboration de la troisième phase du programme concerté « Aniya » d'appui à la décentralisation et de promotion de la coopération décentralisée franco-nigérienne. Le président du groupe-pays se rendra au Niger, accompagné d'un membre de l'équipe de CUF, début février, pour finaliser le montage de ce dispositif avec les interlocuteurs nationaux et locaux.

Le compte-rendu de la réunion sera prochainement disponible sur le site de CUF.

ACTUALITÉS NIGER

Elections municipales au Niger

Les élections municipales se sont déroulées, comme prévu, le 27 décembre 2009. Les résultats globaux provisoires ont été annoncés le 30 décembre par la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante), affichant un taux de participation globale de 51,34%. Le MNSD-Nassara, parti vainqueur de ces élections, obtient 1 739 sièges sur les 3 724 à se répartir sur l'ensemble du territoire national, soit plus de 50% des suffrages. Le RSD-Gaskia remporte

59 sièges, devant le RDP-Jama'a, qui obtient 436 sièges. Les candidats indépendants et les petits partis se partagent les 815 sièges restants.

A ce jour, la CENI n'a toujours pas annoncé les résultats définitifs de ces élections à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Ces élections vont permettre d'élire les conseils municipaux, le Sénat, le Haut conseil des collectivités territoriales (HCCT) et le Conseil économique, social et culturel (CESOC).

(Source : Service Presse et Communication de l'Ambassade de France au Niger)

SENEGAL

Présidente du groupe-pays : Marie-Pierre Bresson, adjointe au maire de Lille et conseillère communautaire

Mission de Cités Unies France à Dakar

Cités Unies France a participé au Sommet des Régions du Monde sur la Sécurité Alimentaire qui s'est tenu à Dakar, les 18 et 19 janvier 2010.

Madame Tascon-Mennetrier, vice-présidente Europe et International du conseil général d'Île et Vilaine a représenté Cités Unies France lors de la session thématique « *Les collectivités locales comme leviers d'action au plus près des besoins des populations locales pour assister les populations les plus vulnérables et leur assurer le droit à l'alimentation* », et plus particulièrement l'impact des coopérations décentralisées sur l'amélioration de la disponibilité alimentaire.

En 2009, la vice-présidente s'était particulièrement investie dans le pilotage d'une étude sur la crise alimentaire et la coopération décentralisée, menée par Cités Unies France et le Comité Français pour la Solidarité internationale (CFSI) et dont la publication est imminente.

En marge de ce Sommet, la présidente du groupe-pays Sénégal, Marie-Pierre Bresson et Bertrand Gallet, directeur général de Cités Unies France, ont rencontré les associations d'élus locaux sénégalais pour la préparation des assises euro-sénégalaises de la coopération décentralisée. Ces assises se tiendront à Dakar, les 25 et 26 octobre 2010. La prochaine réunion du groupe-pays Sénégal, dont la date sera fixée dans les semaines qui viennent, sera particulièrement consacrée à la préparation de ces assises et la mobilisation des collectivités françaises.

EAU - AFRIQUE

Eau et assainissement : des démarches régionales pour les petites villes

En 2007, le Partenariat pour le développement municipal et le Programme Solidarité Eau ont lancé le programme « Stratégies municipales concertées - eau et assainissement pour tous ». Ce programme est financé par la Facilité Europe-ACP pour l'Eau de la Commission européenne et par l'Agence française de Développement (AFD).

Une réunion a été organisée le 19 janvier, à l'AFD, afin de partager les enseignements de cette démarche dans trois régions africaines : la région de Mopti au Mali, la région Centre Est au Burkina Faso et la région du Brong-Ahafo au Ghana. Ont été soulignés, le rôle de la coopération décentralisée à l'échelon régional, et la problématique de l'intercommunalité dans la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Les informations sur ce programme sont disponibles en ligne : www.pseau.org/smc.

Pour plus d'informations :

Constance Koukoui, chargée de mission (Mali, Burkina Faso, Niger, Togo)

Courriel : c.koukoui@cites-unies-france.org

Astrid Frey, chargée de mission (Mauritanie, Bénin, Madagascar)

Courriel : a.frey@cites-unies-france.org

Béatrice Zareczky Weinberg, chargée de mission (Sénégal)

Courriel : b.zareczkyweinberg@cites-unies-france.org

HAÏTI

Président du groupe-pays : Christian Dupuy, maire de Suresnes et vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine

HAÏTI - LES ACTIONS DE CUF : APPEL DE FONDS, COLLECTIF DE SOLIDARITÉ

Le violent tremblement de terre qui a frappé Haïti, le 12 janvier 2010, a détruit la capitale, Port-au-Prince, ainsi qu'un certain nombre de communes environnantes. Quelques villes de province ont également été dévastées. Près de 220 000 morts sont à déplorer, les innombrables pertes matérielles et le déplacement de centaines de milliers de personnes.

Cités Unies France a, dès l'annonce de la catastrophe, mis en place un dispositif d'appel aux dons afin que les collectivités territoriales françaises, souhaitant manifester leur solidarité en faveur d'Haïti, puissent le faire. A cette fin, un compte spécial a été ouvert, dont nous rappelons ici l'intitulé :

Asso Cités Unies France	Solidarité Haïti
Banque Crédit Mutuel	Agence CCM Paris 8 Europe
Code banque 10278	Guichet 04101
N° de compte 00029714345	Clé 13

Une réunion du groupe pays Haïti, présidée par Christian Dupuy et Charles Josselin, président de Cités Unies France, a eu lieu le 28 janvier 2010, en présence de Fritzner Gaspard, chargé d'Affaire *ad interim* auprès l'Ambassade d'Haïti en France, de Pierre Duquesne, Ambassadeur chargé de la coordination interministérielle de l'aide et de la reconstruction en Haïti et d'Antoine Joly, délégué pour l'Action extérieure des collectivités territoriales du ministère des Affaires étrangères et européennes (voir éditorial). **Un collectif de travail « Solidarité avec Haïti » devra être créé.**

Une conférence internationale des donateurs, à laquelle participera le gouvernement français, se tiendra les 22 et 23 mars 2010, à New York, au siège des Nations Unies.

Cités Unies France a demandé aux collectivités territoriales de lui faire connaître les initiatives qu'elles ont mises en place, afin de disposer d'une vision d'ensemble des activités entreprises. Environ deux cents d'entre elles ont répondu au 9 février 2010. Selon les promesses annoncées, un montant de l'ordre de 5 millions sera débloqué en faveur d'Haïti pour différentes associations et institutions (Fondation de France, Secours Populaire, Croix Rouge Française, MAEE, CUF...).

Ces informations seront croisées avec le recensement de la Délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales du MAEE.

Les actions sont d'une grande diversité : vote d'une subvention exceptionnelle au conseil municipal, mise à disposition des citoyens d'urnes permettant de recueillir des dons pour les associations de solidarité internationale, concerts, accueil de personnes d'origine haïtienne à la recherche de leurs proches... Pour une large part, les collectivités territoriales qui entretiennent une relation de partenariat de longue date avec telle ou telle ville, communauté ou établissement public ou privé d'Haïti inscrivent leur effort dans la reconstruction avec leurs interlocuteurs privilégiés.

On appréciera donc la mobilisation massive des collectivités territoriales françaises, dont le rôle est incontestable dans le domaine de la coopération avec ce pays.

Nous suivrons tout au long de l'année, de manière très étroite et attentive, l'évolution de la situation à Haïti.

DECLARATION D'APPUI DE L'AIMF ET DE CGLU AUX EFFORTS DE RECONSTRUCTION DES VILLES HAÏTIENNES

Les villes réunies au sein de l'AIMF et de CGLU ont exprimé, dans une déclaration, par l'intermédiaire du président, maire de Paris, Bertrand Delanoë, et du vice-président et maire de Montréal, Gérald Tremblay, aux ministres des Affaires étrangères et représentants des pays amis d'Haïti qui devaient se réunir à Montréal, leur volonté de participer activement au projet de reconstruction des villes d'Haïti et ce avec tous les partenaires mobilisés.

ACTUALITÉS CHILI

Elections présidentielles au Chili

Au Chili, Sebastián Piñera a été élu Président de la République au second tour des élections, le 17 janvier 2010. Homme d'affaire milliardaire, il incarne le retour de la droite dans un pays gouverné pendant 20 ans par des Présidents issus de la Concertation (coalition de partis politiques chiliens du centre et de la gauche). Il remporte le second tour avec 51,61% des voix, face au candidat de l'opposition, Eduardo Frei, qui a rempli un mandat à la tête du pays (1994-2000).

Pour plus d'informations :

Felicia Medina, chargée de mission, pôle Amérique latine et Caraïbes
Courriel : f.medina@cites-unies-france.org

INDE

Les 1^{ères} Assises de la coopération décentralisée franco-indienne, du 15 au 17 janvier 2010, à New Delhi

Les 1^{ères} Assises de la coopération décentralisée franco-indienne se sont tenues à New Delhi, dans le cadre du festival « Bonjour India », du 15 au 17 janvier 2010, avec le soutien du ministère indien du Développement urbain, du ministère français des Affaires étrangères et européennes et de l'Ambassade de France en Inde.

Ouvertes en présence de Shri Jaipal Reddy, ministre indien du Développement urbain, de Jérôme Bonnafont, Ambassadeur de France en Inde et de Bertrand Delanoë, maire de Paris, président de CGLU, elles ont rassemblé près de deux cents personnes. La délégation française, avec quatre-vingts représentants de collectivités territoriales, dont une trentaine d'élus (maires, adjoints et présidents de régions et de départements), était importante et marquée par une grande diversité.

La présence des présidents de l'Assemblée des départements de France (ADF), Claudy Lebreton, président du conseil général des Côtes d'Armor, et de l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), Michel Destot, maire de Grenoble, donne une indication des attentes françaises par rapport à la coopération avec ce pays immense, en forte évolution.

Charles Josselin a pu s'exprimer sur la coopération décentralisée, concept peu connu en Inde, ainsi que sur la décentralisation. Les processus de décentralisation (« les » au pluriel, car la situation peut varier entre les différents Etats de l'Union) sont complexes et assez difficiles. Les hauts fonctionnaires locaux (« secretaries » des gouvernements des Etats, « commissioners » des municipalités) occupent souvent une place centrale.

Le président de Cités Unies France a annoncé la création d'un groupe-pays Inde au printemps. Une première réunion, au printemps, permettra de faire le point des coopérations et des initiatives prises ces derniers mois et de définir les suites. Le dossier pays Inde, dont une version provisoire a été diffusée, sera disponible au même moment.

Pour plus d'informations, lire entre autres, l'article :

<http://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/print.asp?aid=460>

JAPON

Deux dernières réunions du comité de pilotage français avant Deuxièmes Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, les 12 et 13 mai 2010, à Kanazawa

Les prochaines réunions du comité de pilotage français seront organisées **le mercredi 10 mars et le mercredi 28 avril 2010.**

Pour s'inscrire, merci de consulter le site Internet :

<http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article923>

Pour plus d'informations :

Nicolas Wit, directeur général adjoint (Inde)

Courriel : n.wit@cites-unies-france.org

Katarina Fotic, chargée de mission (Japon)

Courriel : k.fotic@cites-unies-france.org

BALKANS

Programme de coopération multilatérale France - Balkans

Cités Unies France a participé à la réunion de préparation du prochain « Programme de coopération décentralisée multilatérale France - Balkans, que a eu lieu à Paris, le 12 janvier 2010.

Le compte rendu de cette réunion est désormais disponible sur le site Internet de Cités Unies France.

En 2009, à l'initiative de la région Auvergne et de l'Association des agences de la démocratie locale, et grâce au soutien du ministère des Affaires étrangères et européennes, cette plateforme a été progressivement mise en place. Diverses rencontres (conférences internationales, ateliers thématiques, réunions de coordination) ont eu lieu et ont permis aux différents acteurs du programme de mieux se connaître et d'échanger des bonnes pratiques dans le domaine de la bonne gouvernance locale. Cette démarche a rencontré un grand succès et de cette dynamique ont émergé plusieurs idées d'actions communes pour les prochaines années à venir.

Le 28 janvier, à Bruxelles, le nouveau Programme de coopération décentralisée multilatérale France-Balkans a été lancé lors de la conférence internationale dont le thème était : « L'appui institutionnel, outil de développement de la bonne gouvernance dans le Sud--Est européen en faveur de l'intégration européenne ».

Ce nouveau programme vise essentiellement à mutualiser certaines actions des collectivités françaises dans les Balkans en faveur du développement de la bonne gouvernance au niveau local et régional. Il s'agit donc d'améliorer les capacités des collectivités territoriales pour leur permettre de mieux répondre aux demandes et aux attentes de leurs citoyens.

De manière générale, le programme a aussi les objectifs suivants :

- le renforcement et la stabilisation du processus démocratique dans les Balkans ;
- la stabilité et la pacification de la région ;
- le renforcement de l'ouverture des collectivités françaises à une région voisine
- le soutien au processus d'intégration à l'Union européenne.

Pour plus d'informations :

Simoné Giovetti, chargé de mission (Europe, Balkans)

Courriel : s.giovetti@cites-unies-france.org

MAROC

Président du groupe-pays : Jacques Rocca Serra, adjoint au maire de Marseille

ACTUALITÉS MAROC

Un nouvel élan pour le processus de régionalisation

Dans un discours à la Nation, le Roi du Maroc, Mohammed VI, a annoncé sa volonté de donner un nouvel élan au processus de régionalisation.

Si la région a acquis officiellement son statut de « collectivité locale » dans la constitution de 1992, ses moyens sont pour l'instant très limités. La réforme annoncée par le Roi devrait lui permettre de prendre une nouvelle dimension. Plus largement, la mise en place de la nouvelle politique de régionalisation devra constituer, selon les mots du Roi Mohammed VI, « un prélude à une nouvelle dynamique de réforme institutionnelle profonde ».

Pour opérer cette réforme, une Commission Consultative de la Régionalisation (CCR) a été mise en place. Elle est composée de 22 personnes issues de milieux variés (juristes, politologues, économistes, membres de la société civile...) et doit remettre ses propositions au Roi pour juin 2010. Pour Omar Azziman, son président, cette réforme « devra consolider le processus démocratique et améliorer les relations entre l'Etat et le citoyen. »

Dans son discours, le Roi a insisté pour que soit mis au point un modèle « maroco-marocain » de régionalisation qui puisse par la suite servir de modèle aux pays en développement. De plus, quatre piliers fondamentaux doivent guider la réforme : l'unité de l'Etat, de la nation et du territoire ; la consécration du principe de solidarité ; la recherche de l'harmonisation et de l'équilibre des compétences et des moyens pour éviter les interférences et des conflits ; une large déconcentration dans le cadre d'une gouvernance territoriale efficiente.

Les provinces du sud devraient être les principales bénéficiaires de la régionalisation avancée, appuyant par là le projet d'autonomie du Sahara marocain présenté par le Maroc au conseil de sécurité de l'ONU. La réforme doit en effet permettre aux habitants de ces régions « de disposer d'une large latitude dans la gestion de leurs propres affaires locales ».

(Sources : discours du Roi Mohammed VI sur la régionalisation, prononcé le 3 janvier ; article paru dans L'économiste « Projet de régionalisation, la copie rendue en juin prochain » du 05/01/2010)

Remaniement ministériel

Dans un discours du 3 janvier, le Roi du Maroc, Mohammed VI, a annoncé la mise en place d'un remaniement ministériel. Cinq portefeuilles (ministre de l'intérieur, ministre en charge du département de la justice, ministre du tourisme, ministre chargé des relations avec le Parlement, ministre en charge de la modernisation des secteurs publics) sont concernés dont deux sont des « ministères de souveraineté ».

Le ministre de l'intérieur, Chakib Benmoussa, a notamment été remplacé par Taïeb Cherkaoui, premier juge, puis procureur à la Cour suprême, haut fonctionnaire au ministère de la justice qui jouit d'une réputation d'intégrité et qui hérite d'un portefeuille stratégique et sensible. Abdelouahed Radi, chargé du département de la justice, a quant à lui été remplacé par Mohamed Naciri, ténor du barreau de Casablanca et conseiller du Maroc et du Palais, qui aura notamment pour tâche de mettre en œuvre la réforme de la justice lancée par son prédécesseur.

Ces deux ministres spécialistes des questions juridiques pourront notamment appuyer la réforme de la régionalisation souhaitée par le Roi Mohammed VI.

(Sources : Jeune Afrique : « un remaniement stratégique » du 18/01/2010 ; articles sur www.yabiladi.com)

TUNISIE

Président du groupe-pays : Henri Bertholet, maire de Romans-sur-Isère

Répertoire des partenariats de coopération décentralisées franco-tunisiens

Le répertoire de partenariats de coopération décentralisée franco-tunisiens est désormais achevé. Les collectivités engagées en Tunisie qui n'auraient pas reçu l'information ou répondu à nos demandes d'information sont invitées à le faire dans les plus brefs délais.

MAGHREB - APPUI INSTITUTIONNEL

Bilan du séminaire « Gouvernance locale, coopération décentralisée et développement durable: échanges d'expériences entre collectivités territoriales françaises et maghrébines » du 11 décembre 2009

Le programme de renforcement des capacités des collectivités locales maghrébines, conduit par l'association Touiza Solidarité, et dont le principal bailleur est le ministère français des Affaires étrangères et européennes, l'AFD, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le conseil général des Bouches-du-Rhône, les villes de Marseille et d'Aix-en-Provence et l'ADEME, a touché plus de 400 cadres maghrébines depuis 2000.

Lors de sa dernière phase 2005-2008, il a permis la formation en France, de 179 cadres et élus algériens, marocains et tunisiens. Les stages ont porté sur différents aspects de la gestion locale (coopération décentralisée, gestion participative des projets, gestion de l'eau, assainissement et valorisation des déchets, aménagement urbain).

Le 11 décembre 2009, Touiza Solidarité a organisé à l'Europôle Méditerranéen de l'Arbois (Aix-en-Provence), le séminaire final du programme. Intitulé « Gouvernance locale, coopération décentralisée et développement durable : échanges d'expériences entre collectivités territoriales françaises et maghrébines », ce séminaire a rassemblé 80 participants dont une trentaine de représentants des collectivités locales et des institutions nationales du

Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie.

Trois tables rondes, rassemblant de nombreux intervenants, ont permis de faire le point sur la gouvernance locale en France et au Maghreb, d'évoquer l'état de la coopération décentralisée franco-maghrébine et d'aborder la question de la durabilité pour le développement des villes de la Méditerranée.

Ce séminaire final, auquel Cités Unies France a participé, a permis de faire connaître des expériences significatives sur la gouvernance locale, la coopération et le développement urbain durable dans les pays maghrébins et de finaliser le processus de capitalisation et d'évaluation.

Une Déclaration finale a été adoptée par les participants, ainsi que les Orientations pour la poursuite du programme.

Pour toute information complémentaire :

Touiza Solidarité

Tél : 04 91 33 15 02

Courriel : touiza.solidarite@wanadoo.fr

LIBAN

Président du groupe-pays : Jean-Michel Daclin, adjoint au maire de Lyon

Un « projet concerté » pour le groupe-pays Liban

Les collectivités du groupe-pays Liban ont décidé, le 22 janvier dernier, de travailler ensemble sur le principe d'une action concertée. En sus de leur partenariat de coopérations décentralisées « bilatérales », les collectivités françaises se sont mises d'accord pour répondre à la demande, lancée par le Comité des Maire en octobre dernier, d'un appui sur une réflexion sur la décentralisation au Liban.

En présence de représentants du SCAC de l'Ambassade de France à Beyrouth et de la DAECT, les collectivités du groupe-pays Liban ont précisé le contenu qu'elles souhaitent donner à ce « programme concerté ».

Ce programme se concrétisera par l'organisation, sur 3 ans, en partenariat avec le Bureau technique des villes libanaises - CGLU, de 4 séminaires thématiques, suivis d'un séminaire de clôture. Les thèmes retenus sont les suivants :

- le(s) service(s) public(s) ;
- patrimoine et tourisme ;
- transports et aménagement ;
- eau/assainissement/gestion des déchets.

Ces séminaires aborderont de façon transversale la question de la décentralisation et de la gestion locale de ces domaines d'action.

Les collectivités françaises intéressées par la démarche sont invitées à se rapprocher de Cités Unies France. Le compte-rendu de la réunion sera très disponible sur le site de Cités Unies France.

ISRAEL

Président du groupe-pays : Charles Assouline, adjoint au maire de Créteil

Suite des assises de la coopération décentralisée franco-israélienne

Une prochaine réunion de débriefing des Assises de la coopération décentralisée franco-israéliennes sera organisée par le groupe-pays Israël de Cités Unies France. A cette occasion une version provisoire des Actes sera discutée et distribuée aux participants.

PALESTINE

Président du Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP) : Claude Nicolet, conseiller communautaire, Dunkerque

Actualité de la coopération décentralisée

L'antenne du RCDP à Ramallah, poursuit son travail d'accompagnement des collectivités territoriales engagées en Palestine.

Du 8 au 15 janvier, une mission technique du conseil général du Val-de-Marne et du conseil général de Seine-Saint-Denis s'est rendue dans les trois villes partenaires au nord de la Cisjordanie Jenine, Qalqilya et Toulkarem.

La mission visait à identifier et étudier la faisabilité :

- d'un projet de construction d'un réseau de collecte des eaux usées du Nord de la ville de Tulkarem,
- d'un projet de réhabilitation de l'ancien réseau d'assainissement dans les zones centre et sud de la ville de Qalqilya,
- d'un projet de reconstruction du tronçon principal « Al-Nasra street » du réseau d'eau potable de la ville de Jenine.

La prochaine étape comprendra les études diagnostics, pour obtenir une vision globale des réseaux d'eau et d'assainissement et des problèmes rencontrés sur ces réseaux dans les trois villes. Le schéma directeur obtenu, suite à ces études, permettra aux villes de décider de manière cohérente des travaux à entamer en priorité.

Des actions de formation et d'échange de compétences dans les domaines de l'analyse de la qualité de l'eau et des Systèmes d'information géographique (SIG) sont à envisager.

A la clôture de la mission, la délégation a rencontré le vice ministre de gouvernement local et l'autorité de l'Eau palestinienne afin de présenter les actions de partenariat avec les trois villes.

Fonds de solidarité « Urgence pour Gaza »

Le projet de distribution de paniers alimentaires financé dans le cadre du fonds de solidarité « Urgence pour Gaza » est maintenant terminé.

Ce projet, établi en partenariat avec ACTED et financé en intégralité (soit 100 000 € dans le cadre du fonds de solidarité mis en oeuvre par CUF et le RCDP, s'est déroulé du 22 juin au 22 octobre 2009.

Le but du projet était d'assurer la sécurité alimentaire des familles les plus vulnérables des gouvernorats de Gaza-ville et de Gaza-nord en leur distribuant des paniers alimentaires constitués des productions des agriculteurs locaux.

Le rapport final du projet est désormais disponible et consultable sur le site Internet de Cités Unies France à l'adresse suivante : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article912>

Atelier Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP)/Agence française du Développement

Un atelier de débat entre l'AFD et le RCDP a eu lieu le mercredi 13 janvier. Cet atelier avait pour but de trouver de nouvelles façons d'intervenir en Palestine et d'établir des synergies entre les différents acteurs intervenant sur ce territoire, notamment avec la coopération décentralisée.

L'atelier s'est déroulé de la façon suivante :

- présentation de la coopération bilatérale franco palestinienne par le MAEE ;
- présentation de la stratégie de l'AFD en Palestine ;
- présentation des actions menées par le RCDP ;
- échange sur les possibilités d'établir des synergies entre les actions de l'AFD et celles des collectivités françaises intervenant en Palestine.

Un compte-rendu de cet atelier sera prochainement disponible sur le site Internet de Cités Unies France

ACTUALITÉS TURQUIE

La résolution du Parlement européen sur l'élargissement de l'Union européenne

Lors de la session plénière du 26 novembre, le Parlement européen a adopté une résolution sur la politique de l'élargissement de l'UE, concernant en particulier l'Islande, la Turquie et les Balkans occidentaux.

En ce qui concerne la Turquie, « la résolution souligne l'importance de mettre en oeuvre rapidement une réforme du système judiciaire en vue d'améliorer le fonctionnement de l'Etat turc et de la société. Les députés regrettent le peu de progrès réalisés dans le domaine de la liberté de religion (non-musulmans et communautés aléviennes) et de la liberté d'expression,

à la suite de l'amende sans précédent infligée à un groupe de médias. Le non-respect des engagements découlant du Protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie est également critiqué par les députés. La Turquie est invitée à procéder à sa mise en oeuvre intégrale et non discriminatoire.

Les députés se félicitent de la signature par la Turquie de l'accord sur le gazoduc Nabucco et appellent à l'ouverture du chapitre énergie des négociations d'adhésion. Les efforts diplomatiques déployés pour normaliser les relations avec l'Arménie sont soulignés. La Grande Assemblée nationale turque, ainsi que le Parlement d'Arménie, devraient ratifier les protocoles pertinents, affirme la résolution. »

La commission des affaires étrangères du Parlement européen va adopter, les 26 - 27 janvier 2010, son rapport annuel sur les progrès accomplis par la Turquie. Ce rapport sera voté à la session plénière, en février 2010.

(Source : Communiqué de presse du Parlement européen)

Pour plus d'informations :

Virginie Rouquette, chargée de mission (Maroc, Liban, Tunisie, Algérie)

Courriel : v.rouquette@cites-unies-france.org

Simoné Giovetti, chargé de mission (Palestine, Israël, Réseau européen COEPPPO)

Courriel : s.giovetti@cites-unies-france.org

Béatrice Zareczky Weinberg, chargée de mission (Turquie)

Courriel : b.zareczkyweinberg@cites-unies-france.org

CULTURE

Arles accueillera, les 22 et 23 avril 2010, l'atelier international : « Patrimoine urbain en Méditerranée : Développement économique et social »

Diverses problématiques patrimoniales seront abordées à travers leur dimension économique et sociale.

Comment la mise en valeur du patrimoine urbain peut être un levier de développement et d'intérêt local ? Pourquoi la valorisation du patrimoine peut être un facteur d'attractivité du territoire en apportant de nouvelles activités et richesses (tourisme responsable) ? Comment dépasser la complexité d'un projet patrimonial en termes de savoir-faire technique et de communication ? L'objectif étant de débattre sur les grands enjeux et d'échanger sur les bonnes pratiques.

L'atelier s'adresse tant aux élus locaux qu'aux fonctionnaires territoriaux, responsables institutionnels et associatifs qui veulent ou sont déjà impliqués dans la gestion et la mise en valeur des patrimoines méditerranéens des collectivités territoriales.

Pour plus d'informations :

Alliance de Villes européennes de Culture
Amandine Léopold, chargée de mission Animation et développement
Affaires internationales à la Ville d'Arles
Tél. : 06 78 41 92 37
Courriel : amandine@avecnet.net

COOPÉRATION CULTURELLE

Appel à projets promu par la mairie de Barcelone et en coopération avec CGLU, et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID)

Un appel à projet, lancé dans le cadre de l'Agenda 21 de la culture, est destiné à des villes et gouvernements locaux membres directs ou indirects de Cités et Gouvernements Locaux Unies de pays d'Afrique, d'Amérique latine et de la Méditerranée. Les projets pourront être présentés jusqu'à la fin du mois d'avril 2010 et seront financés à hauteur maximum de 75% de l'ensemble du projet. L'appel à été publié jusqu'à fin janvier 2010.

Les projets devront être basés sur l'Agenda 21 de la culture, document de référence de CGLU pour les politiques culturelles locales. L'Agenda 21 de la culture est le premier document mondial qui associe la culture au développement durable, à la diversité, à l'interculturalité et à la gouvernance locale.

Les projets devront être centrés sur au moins un des objectifs suivants :

- Objectif 1 : Gouvernance de la culture à l'échelle locale. Encourager les capacités institutionnelles municipales, la démocratie et la participation.
- Objectif 2 : Formation et renforcement des capacités. Encourager les connaissances et améliorer les compétences pour la gestion culturelle municipale et pour la coopération culturelle internationale.
- Objectif 3 : Projets de coopération culturelle internationale dans le domaine des arts et du patrimoine.

La participation d'un organisme à but non-lucratif ou d'une institution éducative de la ville ou du pays correspondant est souhaitée.

Davantage d'informations sont d'ores et déjà disponibles sur :

<http://www.agenda21culture.net>

Contact :

Commission Culture CGLU
Jordi Pascual
Institut de Cultura, la Rambla 99
E-08002 Barcelone Catalogne - Espagne
Courriel : agenda21cultura@bcn.cat
Tel. (+34) 933 161 262
Fax (+34) 933 161 060

Sites Internet :

<http://www.agenda21culture.net>
<http://www.cities-localgovernments.org>

Pour plus d'informations :

Amandine Coué, chargée d'étude
Tél. 01 53 41 86 83
Courriel : culture@cites-unies-france.org

Président du groupe thématique Tourisme responsable : Jean-Claude Mairal, vice-président du conseil régional d'Auvergne

Réunion du groupe tourisme responsable, le 13 janvier 2010

La dernière réunion du groupe tourisme responsable, présidée par Jean-Claude Mairal, s'est tenue le 13 janvier 2010. Les intervenants étaient invités à venir illustrer les axes de l'étude « coopération et tourisme », engagée il y a deux ans.

Des projets innovants portés par des collectivités ainsi que des initiatives de partenaires associatifs comme l'Association du tourisme équitable et solidaire (ATES) ont mis en évidence la nécessité de mutualiser et d'évaluer les projets pour augmenter la qualité de la coopération en matière de tourisme responsable.

Le sommaire de l'étude sera soumis aux collectivités territoriales appartenant au groupe thématique de Cités Unies France pour réagir au contenu et faire part des attentes d'une telle étude. Le compte-rendu et le sommaire sont actuellement en ligne sur le site, rubrique tourisme.

Groupe de travail « Tourisme solidaire et développement durable » de CGLU

C'est dans le cadre du Conseil mondial de CGLU, organisé à Canton, du 12 au 14 novembre 2009, que s'est tenue la première réunion du groupe de travail « Tourisme solidaire et développement durable » dont la gouvernance est assurée par Ivonne Ortega Pacheco, gouverneur de l'État du Yucatán.

Ce groupe, rattaché à la Commission Coopération décentralisée de CGLU, s'est donné pour objectif principal de promouvoir, auprès des collectivités territoriales du monde, le tourisme solidaire comme outil de développement économique et social des territoires et de rayonnement culturel. Dans cette optique, il entend devenir un espace de réflexion, d'information et de partage d'expériences afin d'articuler et de porter la voix des autorités locales sur cette thématique. Un appel aux collectivités territoriales a été lancé par CGLU afin de rejoindre le groupe.

La création d'un centre d'information dédié, sous la forme d'un site Internet ainsi que la conception d'un programme mondial de formation, ont été actées. Mais la principale échéance sera sans aucun doute la première Conférence mondiale des gouvernements locaux sur le tourisme solidaire, en novembre 2010, à Merida, Yucatán, en amont de la tenue du Congrès mondial de CGLU, qui aura lieu à Mexico City.

Pour plus d'informations :

Anne-Claire Gaudru, chargée de mission Tourisme responsable
Courriel : ac.gaudru@cites-unies-france.org

TÉMOIGNAGE

Quelques impressions de voyage dans le Cercle de Niafunké au Mali, région de Tombouctou, en octobre 2009

Route de Bamako-Niono-Léré-Soumpi-Niafunké, aucune impression d'insécurité y compris en bordure mauritanienne. Sur les deux jours passés à Tombouctou, au "Refuge du Sahara" -une très bonne adresse, contact et accueil excellent avec Mohamed Alhassane Ag Elmoctar, guide saharien et promoteur du refuge (contact : elmoctar@yahoo.com ; tél : 00 223 7602 36 47). Cependant, il se désole de l'absence des touristes à Tombouctou qui pose problème à l'économie locale.

Halte d'une nuit au campement du Chef Mohamed Ag Ahmed de Dofana, financé par l'association "Huriel Soumpi" du comité de jumelage Allier-Niafunké et le conseil régional d'Auvergne. Accueil exceptionnel de la population de Dofana et soirée Tamasheq : le campement est pour l'instant réalisé en toile avec un projet de réalisation en dur.

L'étape au campement solidaire de Toundidarou, financé par la région Auvergne, n'a pu se tenir suite aux mauvaises conditions météo (accès au site impossible). Situé sur le site des mégalithes de Toundidarou, plusieurs missions du comité de jumelage Allier-Niafunké s'y étant rendues, en 2009, ont fait part d'un mauvais entretien du site, il aurait été bon de vérifier ces données.

La semaine dans le Cercle de Niafunké, auprès des populations locales y compris dans les villages de brousse avec accès en pinasse, a été un moment d'exception riche en rencontres et contacts y compris pour les deux adolescents du groupe.

Les rencontres de travail avec les autorités du Cercle de Niafunké (préfet, président du Cercle et maire) ont permis de dégager des axes de travail de coopération pour l'année 2010 dont la valorisation du patrimoine touristique du Cercle.

Je pense qu'un fort potentiel existe sur la ville de Niafunké, située au bord du Niger, et ville d'Ali Farka Touré, qui pourrait permettre de développer un projet touristique autour de sa mémoire musicale : malheureusement, le mémorial et la salle de concert qui portent son nom, sont pour l'instant en arrêt de travaux, faute de moyens financiers.

Les derniers jours de la mission ont été plus touristiques sur le Pays Dogon, Mopti et Djenné.

Véronique Hérupé, chargée de coopération décentralisée
Conseil général de l'Allier

PROGRAMME ANE & AL

Réunion le 12 janvier, à Cités Unies France : appel à propositions pour les autorités locales

Le programme « Acteurs non étatiques et autorités locales » subventionne des actions de coopération ayant pour but général de réduire la pauvreté dans le contexte du développement durable. Les subventions sont attribuées par appel à propositions. Le 1^{er} décembre dernier, la Commission a lancé un appel à propositions restreint pour les autorités locales. Cet appel à propositions centralisé, réservant plus de 27 millions d'euros pour les projets des collectivités territoriales, a fait l'objet d'une réunion à Cités Unies France. Les 70 participants ont échangé sur les possibilités de répondre à cet appel. Les notes succinctes doivent être rendues pour le 25 février 2010.

Plus d'informations dans la rubrique : « Les appels à propositions européens » du site Internet de Cités Unies France : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?rubrique88>

Programme ANE & AL - Appels à propositions décentralisés (Objectif I.a) : actions dans un pays partenaire

Dans le cadre de ce même programme « Acteurs non étatiques et autorités locales », présenté ci-dessus, 42 appels à propositions décentralisés sont attendus (sous réserve de l'adoption du programme annuel d'action 2010). On observe que cette année trois nouveaux pays sont concernés par rapport au Plan d'action annuel (PAA) 2009 : le Niger, la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Ces 42 pays sont :

- **Pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique)** : Burundi, Cap Vert, République Dominicaine, Haïti, Côte d'Ivoire, Kenya, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, RCA, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Zambie, Zimbabwe.
- **Amérique latine et centrale** : Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Paraguay, Pérou, Venezuela
- **Asie** : Afghanistan, Cambodge, Indonésie, Kazakhstan, Laos, Philippines, Thaïlande, Vietnam
- **Europe** : Arménie, Biélorussie, Géorgie, Jordanie, Liban, Maroc, Yémen.

Concernant le Vietnam, l'appel décentralisé a été publié le 25 janvier 2010 (reliquat 2009 + budget 2010). La date limite de soumission des notes succinctes est le 12 mars 2010. 600 000 euros sont prévus pour les collectivités territoriales (sous réserve de l'adoption du PAA 2010).

PLATFORMA : Plateforme européenne des autorités locales et régionales pour le développement

RAPPEL : La Plateforme européenne des autorités locales et régionales pour le développement, lancée à l'occasion de la 3^{ème} édition des Journées européennes du développement, en novembre 2008, et soutenue financièrement par la Commission européenne, a vocation :

- à faciliter la diffusion de l'information et des expériences,
- à coordonner la voix et les positions des autorités locales et régionales,
- à consolider le dialogue des autorités locales et régionales avec les institutions européennes, et en particulier avec la Commission européenne, et les ONG.

Elle regroupe une vingtaine de partenaires représentatifs des autorités locales et régionales, dont Cités Unies France. Le portage administratif et le secrétariat technique sont assurés par le CCRE.

Le 4 février 2010, est organisée, à Bruxelles, une réunion des membres de Platforma, ainsi qu'une réunion du comité de coordination.

Le suivi de la charte européenne pour les autorités locales va être assuré au sein de Platforma.

La II^{ème} Facilité ACP-UE pour l'eau : lancement le 9 février - 200 millions d'euros

La facilité ACP-UE pour l'eau a été créée, en 2004, pour cofinancer des projets visant à améliorer l'accès des populations démunies à l'eau potable et à des services d'assainissement. La facilité eau est financée par le 10^{ème} Fonds européen de développement (FED).

Les lignes directrices de la nouvelle facilité eau seront publiées sur le site EuropeAid, le 9 février 2010. 200 millions d'euros sont prévus pour cette facilité. La facilité ACP-UE pour l'eau vise à contribuer à la réalisation de l'engagement de l'Union de réduire de moitié, d'ici 2015, la part de la population qui n'a pas d'accès durable à un approvisionnement d'eau potable et à améliorer la gestion et la gouvernance dans le secteur de l'eau.

« Palerme II »

La Commission a lancé un processus de dialogue quadrilogue entre le Parlement, les Etats membres, la société civile et les autorités locales et régionales sur la politique de coopération pour la programmation 2014 - 2020. Les collectivités territoriales sont consultées pour la première fois dans ce dialogue qui va s'étendre jusqu'en octobre 2010. Cités Unies France, à travers Platforma, participe à ces consultations informelles.

Pour plus d'informations :

Camille Borella, chargée de mission (Institutions européennes)

Courriel : c.borella@cites-unies-france.org

CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS (CGLU)



Après Copenhague

Les maires et les représentants des autorités locales de 136 pays, réunis au sein de Cités et Gouvernements locaux Unis, expriment leur inquiétude à propos de l'Accord de Copenhague. Bien que d'importants engagements aient été pris, l'absence d'objectifs juridiquement contraignants et l'absence de reconnaissance du rôle des sphères locales et régionales de gouvernement créent des obstacles pour atteindre les objectifs de réduction des émissions.

La gouvernance locale : une partie de la solution

Or l'Accord de Copenhague a oublié les gouvernements locaux et régionaux. Les autorités locales et régionales et leurs associations continueront de travailler ensemble pour développer des politiques innovantes et les promouvoir, et demander aux gouvernements nationaux d'enfin les inclure dans les négociations. Les autorités locales et régionales sont un niveau de gouvernance infra-étatique, ils représentent leurs communautés et portent la responsabilité d'assurer la délivrance de services et la qualité de vie de leurs citoyens. A Copenhague, de nombreux maires et présidents de région du monde entier se sont réunis pour faire pression sur les délégations nationales ainsi que pour partager leurs bonnes pratiques et leurs idées. Chacun a pu constater l'ambition de leurs engagements et actions déjà entrepris, mais également la nécessité pour eux d'aller plus loin, puisque les gouvernements locaux agissent plus rapidement et plus concrètement que les gouvernements nationaux. « Les villes ont agi et obtenu plus de résultats que leurs gouvernements nationaux » sur les problématiques de changement climatique, a ainsi déclaré Marcelo Ebrard, maire de Mexico, à Copenhague. « Véritables laboratoires de la lutte contre le réchauffement climatique, les collectivités locales démontrent au quotidien un souci de résultat et une compétence opérationnelle, désormais prises en considération – même insuffisamment – par les instances internationales », affirme également Bertrand Delanoë, maire de Paris et président de CGLU, qui fera dans les prochaines semaines des propositions pour mettre à profit cette valeur ajoutée.

Engagements pour l'avenir

Les villes, les autorités régionales et leurs associations continueront de contribuer à atteindre les objectifs nationaux et à travailler en partenariat tant aux niveaux national qu'international. Les membres de CGLU vont insister auprès des gouvernements nationaux pour que les maires soient inclus dans leur délégation nationale, afin de ne plus avoir à subir les restrictions d'accès vécues à Copenhague. Les membres de CGLU vont appeler à des dialogues nationaux pour enrichir les propositions de leurs gouvernements.

Troisième Congrès Mondial de CGLU et COP 16

Cités et Gouvernements Locaux Unis, l'organisation mondiale des gouvernements locaux et régionaux et de leurs associations, contribuera à la préparation de la COP 16, à Mexico, qui se tiendra neuf jours après son propre Congrès Mondial. CGLU s'efforcera en particulier d'unifier la voix de toutes les sphères de gouvernement et de leurs associations spécialisées. Plus d'information sur le site de CGLU, y compris le texte complet de l'accord de Copenhague et le discours de Ronan Dantec, maire adjoint de Nantes et animateur du Groupe de négociation sur le climat de CGLU devant la COP 15 (en anglais).

(Source : extraits de la déclaration de CGLU)

CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS (CGLU)



Réunions annuelles de l'Alliance des villes, à Bombay

L'Alliance des villes a tenu cette année ses réunions annuelles en Inde, à Bombay, du 18 au 22 janvier. Les participants s'y ont vu présenter les politiques urbaines en cours en Inde, avec illustration de cas concrets et un accent particulier sur la mégapole qui les accueille. Le programme de travail de l'Alliance a été défini pour l'année à venir.

C'est Cités et Gouvernements Locaux Unis qui préside le Comité exécutif pour la période 2008-2011. De retour des premières Assises de la coopération décentralisée franco-indienne, Charles Josselin, membre du bureau de CGLU, a pu participer à une partie des travaux, aux côtés de la secrétaire générale, Elisabeth Gateaux.

L'Alliance des villes (« *Cities Alliance* ») est un groupement des principaux bailleurs de fonds internationaux, dont la Banque mondiale (pays et institutions internationales) et de gouvernements locaux (représentés par CGLU et Metropolis, sa section métropolitaine). Elle vise à promouvoir et renforcer les bonnes pratiques en matière de réduction de la pauvreté et de développement urbain et promeut également le rôle des gouvernements locaux dans le développement et les impacts positifs de l'urbanisation. Elle aide enfin les villes à développer des stratégies durables de financement.

La Lettre des Commissions et Groupes de Travail de CGLU

Cités et Gouvernements Locaux Unis a lancé la nouvelle édition du Bulletin d'informations des Commissions et Groupes de Travail. Les Commissions et Groupes de Travail sont un lieu important d'échange d'expériences entre gouvernements locaux et associations sur des sujets extrêmement variés. Ils contribuent également, avec des propositions, à enrichir les débats au sein de CGLU.

Cités Unies France a diffusé ce bulletin à tous ses adhérents et les incite à participer activement au travail des Commissions et Groupes de Travail. Pour devenir membre d'une Commission ou d'un Groupe de Travail, réservé aux adhérents, il faudra compléter le formulaire d'inscription :

http://www.cities-localgovernments.org/committees/CIB/Upload/newsletters/ENG_RegistrationFormCommitteesWorkingGroups.doc

Pour accéder au calendrier provisoire des événements des Commissions et Groupes de Travail :

http://www.cities-localgovernments.org/committees/CIB/Upload/newsletters/Calendar_of_Events_Committees_Working_Groups.pdf

Pour toute question ou observation :

Secrétariat Mondial de CGLU :

Courriel : info@cities-localgovernments.org

Tél. : + 34 93 342 87 50

L'équipe de Cités Unies France reste également à votre disposition.

CAHIERS DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Numéro 2 : appel à contributions

L'appel à contributions est ouvert. Le comité de rédaction se réunit environ tous les quatre mois pour examiner les contributions reçues. **L'appel à contribution est donc ouvert en permanence.**

Toutefois, pour le deuxième numéro (à paraître en juin 2010), les contributions sont à retourner pour **le 9 avril 2010 au plus tard.**

N'hésitez pas à nous transmettre vos articles !

Toutes les informations à ce sujet sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article557>

Pour plus d'informations :

Virginie Rouquette, chargée de mission

Courriel : v.rouquette@cites-unies-france.org

GRANDE VICTOIRE POUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE !

Par un arrêt du 1^{er} décembre 2009, la Cour administrative d'appel de Paris a donné raison à la région Île-de-France dans le cadre d'un litige qui l'opposait à Marine Le Pen.

Cet arrêt annule le jugement de première instance du Tribunal administratif de Paris, du 10 juillet 2008, qui avait considéré illégale la subvention octroyée par la région Île-de-France à une association francilienne pour la réalisation d'un projet d'équipement de deux écoles en système énergétique éolien au Nicaragua. Le Tribunal avait estimé que cette subvention ne pouvait être considérée comme destinée à la satisfaction d'un intérêt public régional.

La décision de la Cour d'appel de Paris constitue un soulagement pour la région Île-de-France mais aussi une grande victoire pour l'ensemble des collectivités locales françaises.

Les actes de l'atelier organisé par Cités Unies France et la région Île-de-France au Sénat, le 10 mars 2009, sur cette question ainsi que l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Paris se trouvent sur le site de Cités Unies France - rubrique 'Actualités'.

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

2010 : la revue à deux-tiers du parcours des Objectifs du Millénaire pour le Développement

C'est une échéance importante que la réunion plénière de haut niveau des Nations Unies, du 20 au 22 septembre 2010. L'occasion de faire le bilan et d'accélérer le processus pour que les 8 Objectifs du Millénaire soient atteints. À cet égard, les collectivités se mobilisent. Leur rôle est un rôle citoyen : rappeler le gouvernement français à ses engagements en l'interpellant. Leur rôle est celui de mobilisateur : faire connaître les OMD au grand public. Leur rôle est aussi celui d'acteurs bien spécifiques de la coopération au développement. Il s'agira de porter des messages sur l'implication indispensable des collectivités pour l'atteinte des OMD et sur les moyens qu'ils leur faut pour y contribuer efficacement.

Afin de combiner ces trois aspects, Cités Unies France réfléchit à la fois avec le collectif non gouvernemental - Action mondiale contre la pauvreté (AMCP) France - et la représentation française de la campagne des Nations Unies pour le millénaire pour proposer aux collectivités et à leurs citoyens des outils pour se mobiliser. Cette réflexion avec les Nations Unies se fait en concertation avec les grandes associations des collectivités françaises.

Pour plus d'informations :

Astrid Frey, chargée de mission (OMD)

Courriel : a.frey@cites-unies-france.org

Béatrice Zareczky Weinberg, chargée de mission (questions juridiques)

Courriel : b.zareczkyweinberg@cites-unies-france.org

AGENDA DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Pour plus d'information voir aussi l'agenda de la coopération décentralisée sur le site de Cités Unies France (www.cites-unies-france.org)

TITRE	LIEU	DATES	INITIATIVE
Réunion Platforma	Bruxelles	4 février	Comité de coordination
Réunion du groupe-pays Madagascar	Siège de CUF	5 février (matin)	CUF
Séminaire « Renforcement institutionnel et action sociale »	Neamt, Roumanie	8 - 9 février	Procopil / CUF
Réunion du « Collectif solidarité Haïti »	Siège de CUF	16 février (après-midi)	CUF
Réunion du groupe-pays Bénin	Siège de CUF	12 février (matin)	CUF
Séminaire de Platforma : « Le rôle des autorités locales et régionales dans l'engagement des nouveaux Etats membres de l'UE dans la coopération au développement »	Bucarest	11 - 12 mars	Platforma
Journée de restitution de l'étude EDUCASOL - CUF	Siège de CUF	25 mars	CUF / EDUCASOL
Forum urbain mondial	Rio de Janeiro	22 - 26 mars	Forum (en France : Partenariat français pour la ville et les territoires)
Atelier international : "Patrimoine urbain en Méditerranée : Développement économique et social"	Arles	22 - 23 avril	Ville d'Arles
Bureau exécutif de CGLU et Assemblée générale extraordinaire de CGLU	Chicago	26 - 28 avril	CGLU
Forum des autorités locales et régionales de la Méditerranée	Barcelone	2 - 3 mai	Commission Méditerranée de CGLU
Deuxièmes rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise	Kanazawa	12 - 13 mai	Comité de pilotage
3 ^{èmes} rencontres de la coopération décentralisée franco-chinoise	Nanking	18 - 20 juin	Comité de pilotage
Premières assises de la coopération décentralisée et culture	Toulouse	1^{er} - 2 juillet	CUF / Ville de Toulouse
Forum « Action internationale des collectivités territoriales »	Palais des Congrès Paris	5 - 6 juillet	CUF

COLLECTION «GROUPE - PAYS» : 25,00 EUROS

- Dossier pays POLOGNE (édition - décembre 2008)
- Dossier pays ROUMANIE (édition - décembre 2008)
- Dossier pays HONGRIE (2005)
- Dossier pays RÉPUBLIQUE TCHÈQUE (2005)
- Dossier pays CROATIE (2006)
- Dossier pays CHINE (à paraître 2010)
- Dossier pays INDE (à paraître 2010)
- Dossier pays JAPON (2007)
- Dossier pays TURQUIE (2008)
- Dossier pays MAROC (2007)
- Dossier pays TUNISIE (2005)
- Dossier pays LIBAN (2007)
- Dossier pays ISRAEL (2007)
- Dossier pays PALESTINE (2008)
- Dossier pays BRÉSIL (2006) (épuisé - nouvelle édition à paraître en 2010)
- Dossier pays NICARAGUA (2006)
- Dossier pays HAÏTI (à paraître en 2010)
- Dossier pays SÉNÉGAL (2007)
- Dossier pays MAURITANIE (2008)
- Dossier pays MALI (première édition 2009)
- Dossier pays TOGO (première édition 2009)
- Dossier pays BÉNIN (à paraître en 2010)
- Dossier pays BURKINA FASO (à paraître en 2010)
- Dossier pays NIGER (à paraître en 2010)
- Dossier pays CAMEROUN (à paraître en 2010)
- Dossier pays AFRIQUE CENTRALE (à paraître en 2010)

RÉPERTOIRES DES PARTENARIATS DE LA COOPERATION DÉCENTRALISÉE: 15,00 EUROS

- franco- polonais
- franco- roumains
- franco- tchèques
- franco-hongrois
- franco-chinois
- franco-japonais
- franco- algériens
- franco-marocains
- franco-tunisiens
- franco-libanais
- franco-israéliens
- franco-palestiniens
- franco-américains (France - Etats-Unis)
- franco-américains (en anglais)
- France - Amérique Latine et Caraïbes
- franco-sénégalais
- franco-togolais
- franco-burkinabé
- franco-maliens
- franco-malgaches
- franco-béninois
- franco-mauritaniens
- franco-camerounais

COLLECTION « RÉFLEXIONS » : 15,00 EUROS

- Les Jeunes, la vie locale et l'action internationale (2003)
- Regards sur la coopération décentralisée franco-burkinabé (2003)
- Pauvreté et inégalités en Afrique Subsaharienne (2002)
- L'impact local de la coopération décentralisée sur les territoires (2006)
- Migrants et collectivités territoriales (2008)

COLLECTION « RÉFÉRENCE » : 25,00 EUROS

NOUVEAU !

- **Les collectivités territoriales et l'engagement des jeunes à l'international** (édition - novembre 2009)
- Les instruments juridiques de la coopération décentralisée (deuxième édition - décembre 2008)

COLLECTION « GROUPE-PAYS » : 40,00 EUROS

(comprenant le Répertoire des partenariats)

- Dossier pays VIETNAM (2005)

OUVRAGES HORS COLLECTION

- Coopération décentralisée pour le développement durable, guides méthodologiques, en partenariat avec l'AFCCRE et l'Association 4D (2005)
15 euros
 - L'évaluation des partenariats de coopération décentralisée
10 euros
 - Coopération décentralisée au développement local urbain en Afrique - 2 volumes (2000)
10 euros
 - Accompagner les collectivités territoriales du Sud dans la gouvernance de leur territoire : Comment la coopération décentralisée peut-elle renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités partenaires ? *Rapport complet* en partenariat avec F3E et PAD Maroc (2009)
10 euros
 - Rendons le pouvoir à l'Afrique, Philippe MILON (L'Harmattan - 2009)
22 euros
 - **Cahiers de la coopération décentralisée**
L'action internationale des collectivités locales - n° 1 - juin 2009
30 euros (15 euros pour les adhérents de CUF)
- PROMOTION !**
- Dossier pays PALESTINE + DVD
« Voter en Palestine » - 35 euros

BON DE COMMANDE

à retourner à Cités Unies France

Fax : 01 53 41 81 41

Nom :
Prénom :
Fonction :
Collectivité :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. : Fax :
Courriel :

Je joins un chèque de euros à ce bulletin (un reçu sera adressé avec les ouvrages)

Je paye par virement administratif (joindre le bon de commande de la collectivité)

Frais d'envoi - 5 euros pour l'étranger

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Katarina FOTIC, responsable des publications
Courriel : k.fotic@cites-unies-france.org

NB : Merci de préciser les ouvrages souhaités.

Télécharger le bon de commande sur le site Internet de Cités Unies France :
www.cites-unies-france.org/spip.php?rubrique46

N'hésitez pas à envoyer vos messages à : coop-dec@cites-unies-france.org

Directeur de publication : Charles Josselin

Rédacteur en chef : Bertrand Gallet



9, rue Christiani 75018 Paris • Tél. : (+33/0)1 53 41 81 81 • Fax : (+33/0)1 53 41 81 41

Site Internet : www.cites-unies-france.org

Courriel : coop-dec@cites-unies-france.org

Pour s'abonner à la Lettre : e.seyoum@cites-unies-france.org